

Perception de la délinquance juvénile par les parents de la commune de Kimbanseke

MANKULA MANZANZA Arsène, MULA EBOLABI BOKASI Rufin & TSHIETA BIZOMBI Fabrice

*(Reçu le 5 Janvier 2021, validé le 06 Janvier 2021)
(Received January 5th 2021, validated January 6th 2021)*

Résumé

L'objectif de la présente étude est d'évaluer la perception que les parents de la commune de Kimbanseke ont de la délinquance juvénile. De cet objectif, deux hypothèses ont été déduites :

- Les parents de la Commune de Kimbanseke auraient une perception négative de la délinquance juvénile. Cette perception négative se manifesterait par la condamnation, le désaveu, l'intolérance et les réprimandes de ces pratiques délictueuses des jeunes.
- Pour ces parents, la prière, les conseils, la formation professionnelle et les condamnations judiciaires seraient des stratégies efficaces pour lutter contre la délinquance des jeunes.

Pour vérifier ces deux hypothèses, nous avons administré une échelle d'évaluation à un échantillon occasionnel de 105 parents de la commune de Kimbanseke. Les résultats obtenus ont démontré que les parents de cette commune avaient une perception négative de la délinquance juvénile. Dans la liste des stratégies de lutte contre la délinquance, la formation professionnelle et les sanctions judiciaires apparaissent comme les solutions les plus appropriées.

Mots-clés : Perception, délinquance juvénile, Kimbanseke ...

Abstract :

The objective of this study is to evaluate the perception that the parents of the commune of Kimbanseke have of juvenile delinquency. From this objective, two hypotheses were deduced: – The parents of the Commune of Kimbanseke would have a negative perception of juvenile delinquency. This negative perception manifests itself in the condemnation, disavowal, intolerance and reprimands of these criminal practices by young people. – For these parents, prayer, advice, professional training and legal convictions would be effective strategies to fight against juvenile delinquency. To verify these two hypotheses, we administered an evaluation scale to an occasional sample of 105 parents from the commune of Kimbanseke. The results obtained showed that the parents of this commune had a negative perception of juvenile delinquency. In the list of strategies to fight against delinquency, vocational training and legal sanctions appear as the most appropriate solutions.

Keywords: Perception, juvenile delinquency, Kimbanseke ...

I. Introduction

Depuis les années 1990, il se vit dans toutes les villes de la République Démocratique du Congo (R.D.C.) une forte augmentation de l'insécurité qui se remarque par des délits, des crimes et des meurtres commis par certains groupes de citoyens à l'endroit d'autres citoyens. De toutes ces villes, Kinshasa est plus touché par ce phénomène à cause de sa forte densité démographique et du taux élevé d'inoccupation de la population active.

D'ailleurs, il y a dans certaines communes de la Ville de Kinshasa, des quartiers où il est conseillé de ne pas circuler autour de 20 heures à cause du grand risque qu'il y a de se faire menacer. Dans d'autres quartiers, par contre, il arrive même de se faire racketter au vu et au su de la police et de tout l'entourage sans bénéficier d'une certaine assistance. Dans la plupart de cas, les sujets qui troublent l'ordre public dans ces différents quartiers sont des jeunes communément qualifiés de « Kuluna ». Ce phénomène « Kuluna » est, dans le contexte congolais, l'équivalent de la délinquance juvénile observée partout dans le monde (Kulemfuka, 2020).

Ce phénomène de la délinquance juvénile est accentué à cause de différentes bandes de jeunes qui opèrent des forfaits dans les différentes communes de la Ville de Kinshasa sous couverts par l'étiquette de sportifs. Les plus connues de ces bandes sont les « fourmis rouges » du quartier Yolo (dans la commune de Kalamu), les Bolafa dans la commune de Ngaba, les enfants de la zone rouge, les Malolo et les derisques de la Commune de Kinsenso...

Dans leur mode opératoire, ces jeunes sont bien structurés et organisés. Ils ont un chef qui coordonne toutes les activités et des messagers qui apportent des informations relatives aux cibles. Ils coopèrent même avec certains agents de l'ordre pour s'assurer de leur liberté en cas d'emprisonnement. Pour commettre les forfaits, ils usent des armes blanches (machettes, couteaux, lames de rasoir, aiguilles, marteaux...) qui peuvent même entraîner la mort de leur proie.

Outre les tabacs, ils recourent même aux boissons très alcoolisées pour enlever la frousse et la peur afin de commettre des forfaits. Le plus étonnant est qu'ils recourent même aux boissons indigènes telles que (Agene ou guegue, lotoko...) et au whisky fort communément appelé Supu na tolo.

Sous l'effet de ces boissons, ces jeunes agissent sans censure et sont prêts même à ôter la vie pour satisfaire leurs besoins. Dans la liste des délits qu'ils commettent on peut citer : les vols à main armée, les vols avec violence sans arme, les cambriolages, les viols, les agressions sexuelles, les menaces et chantages, les destructions méchantes, les homicides...

D'ailleurs, chaque soir sur les antennes des télévisions locales, plusieurs magazines présentent des forfaits commis par ces jeunes dans les différents quartiers de la ville de Kinshasa. Ces magazines (dont les plus connus sont : Kin-makambo de Papa Molière, Lingala facile, Info-lingala, Kin-live, CNL...) donnent la parole aux victimes de ces jeunes Kulunas et invitent l'autorité nationale à prendre des mesures appropriées.

Pour exprimer leur désarroi, les victimes qui passent à la télé demandent à l'autorité d'envoyer ces Kulunas à la prison. D'où le célèbre cri de Buluwo lorsqu'on présente ces criminels en allusion à la prison de Buluwo où on envoyait des jeunes Kulunas. Ce problème de la délinquance juvénile n'est pas seulement propre à la capitale (Kinshasa), il est également observé à l'intérieur du pays même dans les milieux ruraux. A Masi-manimba, par exemple, on observe depuis un certain moment un taux élevé de délinquance juvénile. La plupart de cas de vols, d'agression et de banditisme sont commis par les jeunes. Un simple tour dans les institutions pénitentiaires de cette ville permet de s'en rendre compte (Kulemfuka, 2015).

Face à ce taux élevé de la délinquance, il devient important de connaître les facteurs les plus explicatifs afin de savoir quel axe privilégié pour lutter contre ce fléau. A cet effet, plusieurs chercheurs incriminent la famille comme étant le facteur le plus déterminant de ce phénomène. A ce sujet, Born et Thys (2001) ainsi que Gimenez et Blatier (2007) affirment que les variables familiales sont les plus essentielles des variables qui sont susceptibles de conduire l'individu à l'activité délinquante et à l'enracinement criminel.

Dans le contexte congolais le poids des facteurs familiaux sur la délinquance juvénile est très fort à cause des conditions de vie difficile et de la grande paupérisation des familles congolaises. D'ailleurs, dans la plupart d'études portant sur les causes du phénomène Kuluna citées par Makayabu (2015), la majorité des sujets incrimine les conditions de vie difficiles des parents des Kuluna qui se révèlent incapables de satisfaire les besoins primaires de leurs enfants.

A la suite de ces études, Kulemfuka (2020) a essayé d'approcher les parents de la cité de Masi-manimba afin de savoir la nature de leur attitude face à la délinquance juvénile. Les résultats de cette étude indiquent que les parents de cette cité avaient une attitude négative face à la délinquance juvénile. La présente étude s'inscrit dans la continuité de celle de Kulemfuka et se propose d'évaluer la perception des parents de la commune de Kimbanseke de la délinquance juvénile afin de savoir si les conclusions de Masi-manimba peuvent se vérifier dans le contexte de la ville de Kinshasa. Cette préoccupation de notre travail donne lieu à deux questions suivantes :

- Quelle est la perception des parents de la commune de Kimbanseke de la délinquance juvénile ?
- Quelles sont, selon ces parents, les stratégies de lutte contre la délinquance juvénile ?

Face aux questions de notre étude, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Les parents de la commune de Kimbanseke auraient une perception négative de la délinquance juvénile. Cette négative négative se manifesterait par la condamnation, le désaveu, l'intolérance et les réprimandes de ces pratiques délictueuses des jeunes.
- Pour ces parents, la prière, les conseils, la formation professionnelle et les condamnations judiciaires seraient des stratégies efficaces pour lutter contre la délinquance des jeunes.

II. Cadre méthodologique

2.1. Population et échantillon d'étude

La population de notre étude est constituée de tous les parents de la commune de Kimbanseke. Il s'agit d'une population infinie car les services de la démographie de cette commune ne disposent pas de statistiques précises sur les adultes ou les parents de cette commune.

De cette population, nous avons tiré un échantillon occasionnel de 105 parents. Notre échantillon n'étant pas homogène, il varie selon les variables suivantes (sexe et tranche d'âge).

Du point de vue de sexe, notre échantillon est constitué de 45 femmes contre 60 hommes. Au niveau de l'âge, l'échantillon comprend 10 parents âgés de moins de 30 ans, 25 de 30-39 ans, 40 de 40-49 ans et 30 âgés d'au moins 50 ans.

2.2. Méthode et technique de récolte des données

Pour éprouver les hypothèses de notre étude, nous avons recouru à la méthode d'enquête appuyée par une échelle d'évaluation de la perception de la délinquance juvénile de Kulemfuka (2020) que nous avons administré aux sujets de l'étude. L'échelle est constituée de 11 questions réparties en 3 thématiques. Pour exprimer son point de vue, le sujet est invité à dire s'il approuve ou non le contenu de chaque énoncé tout en sachant que TD signifie Totalemment en Désaccord, D en Désaccord, A en Accord et TA signifie Totalemment en accord.

Tableau n° 1 : Description de l'échelle en fonction des thèmes

Thèmes	Questions
Attitudes face à la délinquance juvénile	1, 2, 3, 4 et 5.
Mesures à prendre face à la délinquance juvénile	6, 7, 8, 10 et 11.
Cause de la délinquance juvénile	9

2.3. Techniques de traitement des données

Au niveau de la présentation des résultats, deux indices statistiques de tendance centrale ont été utilisés : la moyenne et l'écart-type.

III. Résultats de l'étude

3.1. Présentation des résultats globaux

Les tableaux suivants présentent les notes obtenues par les sujets de notre étude aux différents items de l'échelle d'évaluation des attitudes face à la délinquance juvénile en tenant compte des thèmes de notre échelle. Pour rappel, l'échelle utilisée dans notre étude est constituée de trois thèmes : (1)

Attitudes face à la délinquance juvénile, (2) Mesures à prendre face à la délinquance juvénile et (3) cause de la délinquance juvénile.

3.2. Perception de la délinquance juvénile

Ce thème est constitué de cinq questions (1, 2,3, 4 et 5). Les réactions de nos sujets à ces cinq questions sont présentées dans le tableau suivant en tenant compte de certains indices de tendance centrale et de dispersion.

Tableau n° 2 : Attitudes face à la délinquance juvénile

Items	M	σ
Item n° 1 : La délinquance juvénile est une antivaleur qui plonge la société dans certaines difficultés.	2,98	1,00
Item n° 2 : La délinquance des jeunes est une honte pour les parents.	3,43	0,85
Item n° 3 : la délinquance juvénile est une conduite condamnable ou répréhensible tant par la loi que par la société.	3,14	0,96
Item n° 4 : La délinquance juvénile est une conduite que la société ne peut tolérer.	3,13	0,89
Item n° 5 : Aucun parent de ce monde n'encourage son enfant à faire preuve de conduites mauvaises.	3,41	0,95

La lecture des données consignées dans le tableau n°2 révèle que les sujets de notre étude ont des notes moyennes de 2,98 ; 3,43 ; 3,14 ; 3,13 et 3,41 respectivement aux cinq items relatifs aux attitudes face à la délinquance juvénile. En situant ces moyennes dans l'échelle d'interprétation, on se rend compte qu'elles tombent toutes dans l'intervalle de 2,5-3,4 correspondant à une approbation des propositions de différents items du thème. Ce qui revient à dire qu'ils ont une perception négative de la délinquance juvénile.

En d'autres termes, les sujets de notre étude affirment que la délinquance juvénile marche à l'encontre des valeurs sociales et met les citoyens dans la difficulté de vaquer paisiblement à leurs occupations. Dans ce contexte, les parents des délinquants éprouvent de la honte et du remord suite aux actes délictueux de leurs enfants. Ils ressentent un sentiment d'échec dans l'encadrement de leurs enfants. Bien qu'ils se sentent coupables, ces parents sont d'avis que les conduites délictueuses doivent être réprimées de façon sévère par la société tout comme par la justice afin de dissuader les potentiels délinquants.

C'est pourquoi, ils sont tous contre la protection que certains membres de la société accordent aux jeunes délinquants et pensent que ces jeunes doivent être dénoncés et mis à la disposition du pouvoir

judiciaire. Voilà pourquoi, ils affirment, en leur qualité des parents, décourager certains de leurs enfants qui posent des actes délictueux.

3.2.1. Mesures à prendre face à la délinquance juvénile

Le thème se rapportant aux mesures face à la délinquance juvénile est constitué de 5 questions (6, 7, 8, 10 et 11). Les réponses des sujets de notre étude à ces questions sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau n° 3 : Mesures face à la délinquance juvénile

Items	M	σ
Item n° 6 : Les actes délinquants des jeunes doivent faire l'objet des sanctions tant au niveau de la famille que de la société.	3,05	0,94
Item n° 7 : La prière est le moyen le plus efficace pour lutter contre la délinquance juvénile.	2,90	1,02
Item n° 8 : Les conseils à prodiguer aux enfants délinquants devront être très efficaces pour mettre fin à la délinquance juvénile.	2,91	0,93
Item n° 10 : La formation professionnelle est un moyen très efficace pour lutter contre la délinquance des jeunes.	3,19	0,87
Item n° 11 : Le recours aux sanctions judiciaires (emprisonnement) est très indiqué pour lutter contre la délinquance des jeunes.	3,10	1,14

Des données consignées dans le tableau n° 3, il ressort que les sujets de notre étude ont des notes moyennes de 3,05 ; 2,90 ; 2,91 ; 3,19 et 3,10 respectivement aux cinq items de ce thème. En situant ces moyennes dans l'échelle d'interprétation, on se rend compte qu'elles tombent dans l'intervalle de 2,5-3,4 correspondant à une approbation des propositions des items de l'échelle. En d'autres termes, les sujets de notre étude approuvent le recours aux sanctions au niveau de la famille et de la société dans la lutte contre la délinquance juvénile.

Ils pensent qu'outre les mesures judiciaires, la prière est l'un des moyens pouvant permettre de lutter contre la délinquance des jeunes. Ce point de vue des sujets de notre étude est en parfaite harmonie avec la pensée populaire selon laquelle certaines conduites délictueuses des enfants ont pour origine la sorcellerie. Dans ce contexte, il semble tout à fait logique que la prière soit efficace pour lutter contre ce problème.

A côté de la prière, les sujets de notre étude proposent le recours aux conseils comme stratégie de lutte contre la délinquance juvénile. Dans ce contexte, on peut déduire que pour les sujets de notre

étude la délinquance juvénile a pour cause les facteurs familiaux (et plus précisément l'insuffisance d'encadrement familial). Voilà pourquoi, ils recommandent le renforcement de suivi parental comme stratégie de lutte contre la délinquance juvénile. La formation professionnelle semble être la stratégie la plus efficace que nos sujets proposent pour lutter contre la délinquance juvénile.

L'efficacité de cette stratégie pourrait se justifier par le fait que l'inoccupation des jeunes est pour plusieurs chercheurs l'une des causes les plus importantes de la délinquance juvénile. Dans ce même contexte, les sujets de notre étude approuvent le caractère rééducatif des mesures judiciaires dans la lutte contre la délinquance juvénile. De toutes ces mesures, la formation professionnelle et les sanctions judiciaires sont les stratégies les plus efficaces pour lutter contre la délinquance des jeunes.

3.2.2. Cause de la délinquance juvénile

Ce dernier thème de notre étude n'est constitué qu'une seule question (9). Le tableau suivant résume la réaction de nos sujets à cette question.

Tableau n° 4 : Cause de la délinquance juvénile

Indices Statistiques	M	σ
Item n° 9 : Le chômage, le manque d'occupation et la situation socio-économique du pays (RDC) sont à la base de la délinquance des jeunes.	3,39	0,90

Il ressort de la lecture du tableau n° 9 que les sujets de notre étude ont une moyenne de 3,39 à la neuvième question. En la situant dans l'échelle d'interprétation, on se rend compte qu'elle tombe dans l'intervalle de 2,5-3,4 correspondant à une approbation de la proposition de l'item. En d'autres termes, les sujets de notre étude admettent que le chômage, l'inoccupation et la situation socio-économique sont des facteurs explicatifs de la délinquance des jeunes de la Cité de Masi-Manimba.

3.3. Discussion

Les résultats de notre étude révèlent de manière générale que les sujets de notre étude ont une perception négative de la délinquance juvénile dans la commune de Kimbanseke. Cette perception négative se traduit par la désapprobation des conduites délictueuses des jeunes de cette commune. Ces conduites délinquantes troublent l'ordre public et mettent la société dans des difficultés. Cette désapprobation des conduites délictueuses des jeunes de cette commune s'exteriorise par le sentiment de remord qui règne dans le chef des parents des enfants délinquants.

Cette attitude négative des sujets de notre étude les pousse à condamner les actes délictueux des jeunes de la cette commune et à privilégier le recours aux mesures judiciaires pour réprimer lesdites actes. C'est dans ce contexte qu'ils pensent que la société ne doit en aucun cas tolérer cette

Éducation et Développement, Numéro 35, Premier semestre 2022. Plus de dix ans au service de la communauté scientifique et professionnelle. L'excellence à votre service.

délinquance juvénile. Cette intolérance est une réaction à la légèreté constatée ce dernier temps au niveau de la justice nationale. En effet, depuis un certain moment, les jeunes délinquants incarcérés sont remis en liberté de manière frauduleuse suite à la corruption de certains magistrats. Ainsi, ils rentrent dans leur milieu de vie et commettent des forfaits sans s'inquiéter même des services de la justice. Outre l'intolérance de cette délinquance, les sujets de notre étude approuvent que pour un parent avoir un enfant délinquant est un échec total. Un tel parent ne peut qu'éprouver un véritable de remord.

Ces résultats de notre étude nous permettent de confirmer notre première hypothèse selon laquelle les parents de la commune de Kimbanseke auraient une perception négative de la délinquance juvénile. Cette perception négative s'est manifestée par la condamnation, le désaveu, l'intolérance et les réprimandes de ces pratiques délictueuses des jeunes. Ces résultats de notre étude vont de pair avec ceux de Bahati (2015) et de Kulemfuka (2020) où les conduites délictueuses des mineurs congolais ne sont pas tolérées par la population congolaise.

Nos résultats en rapport avec les stratégies de lutte contre la délinquance juvénile indiquent que la formation professionnelle est la stratégie la plus efficace. L'efficacité de la formation professionnelle se justifie par le fait que l'inoccupation des jeunes est l'un des facteurs environnementaux les plus déterminants de la délinquance juvénile des jeunes. De ces résultats, on peut déduire que la pauvreté des parents de la commune de Kimbanseke serait l'une des raisons de l'inoccupation des jeunes de cette commune. Ces résultats semblent reconforter la conclusion de Pagani et al. (1999) selon laquelle la frustration générée par l'instabilité économique met les jeunes dans une forte vulnérable pouvant les pousser à développer une délinquance grave.

En deuxième position, les sujets de notre étude citent le recours aux sanctions judiciaires comme mécanisme de lutte efficace contre la délinquance juvénile. Ce point de vue des sujets de notre étude est cohérent avec le rôle des centres pénitenciers. Outre l'aspect judiciaire, les prisons ont aussi pour mission de rééduquer les délinquants en leur donnant une formation morale et civique indispensable pour leur réintégration sociale. En troisième position, les sujets de notre étude citent les sanctions au niveau de la famille et de la société comme stratégie de lutte contre la délinquance juvénile. Ces résultats vont de pair avec la stratégie de « management parental » de Gottfredson et Hirschi (1990) qui identifie trois activités pour lutter contre la délinquance juvénile : le contrôle du comportement de l'enfant en général, la faculté de reconnaître les comportements déviants dès leur émergence et la capacité à donner des sanctions efficaces et proportionnées.

En quatrième position, les sujets de notre étude citent les conseils à prodiguer pour lutter contre la délinquance juvénile. Enfin, les sujets de notre étude citent la prière comme moyen de lutte contre la délinquance juvénile. Le recours à la prière démontre que la délinquance dans le contexte congolais peut avoir aussi comme étiologie la spiritualité.

Ces résultats nous permettent de confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle la prière, les conseils, la formation professionnelle et les condamnations judiciaires seraient des stratégies efficaces pour lutter contre la délinquance des jeunes.

En ce qui concerne les causes de la délinquance juvénile, les résultats de notre étude révèlent que le chômage, le manque d'occupation et la situation socio-économique sont des facteurs de la délinquance juvénile. Ces résultats vont de pair avec ceux de Bahati (2015) et de Kulemfuka (2020) où ces trois facteurs ont été cités parmi les causes de la délinquance juvénile.

IV. Conclusion

La présente étude avait pour objectif d'étudier la perception des parents de commune de Kimbanseke de la délinquance juvénile. Deux questions ont servi de fils conducteurs à la présente étude :

- Quelle est la perception des parents de la commune de Kimbanseke de la délinquance juvénile ?
- Quelles sont, selon ces parents, les stratégies de lutte contre la délinquance juvénile ?

Face à ces questions, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Les parents de la commune de Kimbanseke auraient une perception négative de la délinquance juvénile. Cette négative négative se manifesterait par la condamnation, le désaveu, l'intolérance et les réprimandes de ces pratiques délictueuses des jeunes.
- Pour ces parents, la prière, les conseils, la formation professionnelle et les condamnations judiciaires seraient des stratégies efficaces pour lutter contre la délinquance des jeunes.

Pour vérifier ses hypothèses, nous avons recouru à la méthode d'enquête appuyée par une échelle d'évaluation que nous avons administré à un échantillon occasionnel de 105 parents de la commune de Kimbanseke. Les résultats de l'étude ont démontré que ces parents ont une perception négative de la délinquance juvénile. Dans la liste des stratégies de lutte contre la délinquance, la formation professionnelle et les sanctions judiciaires apparaissent comme les solutions les plus appropriées.

Bibliographie

Bahati Bahati, M. (2015). Le phénomène « Kuluna » ou la violence des jeunes : un défi pour la gouvernance sécuritaire de la ville de Kinshasa. *Culture et religion en Afrique au seuil du 21^{ème} siècle*.10.242-257.

Born, M. & Thys, P. (2001). *Délinquance juvénile et famille*. Paris : l'Harmattan.

Gimenez, C. & Blatier, C. (2007). Famille et délinquance juvenile : état de la question. *Bulletin de psychologie*. 3. 257-265.

Gottfredson, M. & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford : Stanford university press.

Éducation et Développement, Numéro 35, Premier semestre 2022. Plus de dix ans au service de la communauté scientifique et professionnelle. L'excellence à votre service.

Kulemfuka Teki, J. (2020). Attitudes des acteurs éducatifs face à la délinquance juvénile dans la cité de masimanimba. *Education et développements*. 26. 75-82.

Makayabo Esengo, P (2015). *Le chômage et la délinquance juvénile chez les jeunes du quartier Banunu dans la commune de MATETE*. Travail de fin de cycle en sciences de l'Education. Université de Kinshasa. Kinshasa.

Pagani, L., Boulerice, B., Vitaro, F. & Tremblay, R. E. (1999). Effects of poverty on academic failure and delinquency in boys: A change and process model approach. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*. 40. 1209-1219.

**MANKULA MANZANZA Arsène, MULA EBOLABI
BOKASI Rufin & TSHIETA BIZOMBI Fabrice**

Chercheurs au CERDAS. Université de Kinshasa. République
Démocratique du Congo